COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

N° 5- 5 Fr 21 octobre 1985

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

CPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCP

CPS N° 5 - 21 octobre 1985 - S O M M A I R E -

1-"LE PARTI REVOLUTIONNAIRE N'A PAS A ETRE OPTIMISTE AU COMPTE DE LA BOURGEOISIE" (L.TROTSKY),
Elections au Portugal - La démocratie parlementaire...et ses suites.- Aux ordres de la bourgeoisie. - Ce n'est pas inéluctable.- Grève à Dunkerque et à la Ciotat.- A la S N C F.-

2- SI LES PARTIS BOURGEOIS REVENAIENT AU POUVOIR...
-Le programme du RPR pour mars 1986: détruire les acquis de la classe ouvrière (1ère partie).
-Destruction des garanties d'emploi, destruction de la définition hebdomadaire du temps de travail.
-Réduire la valeur de la force de travail, réduire le pouvoir d'achat.- Détruire les seuils sociaux.
-Dénationaliser.- Détruire la protection sociale.- Détruire le régime des retraites.-

3- HISTOIRE D'UNE CONTRE-MOBILISATION: UNE LOI A "L'AVANT-GARDE" DE LA DESTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.
-L'appel de Brétigny.- La complicité des dirigeants.- L'ultime possibilité.

4- R E N A U L T : DIVISION DU TRAVAIL POUR EMPECHER UN VERITABLE COMBAT.
-Pour un combat unitaire et efficace.- Manoeuvres abortives.

5- LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.:
-Intervention de Jean RIBES.- Les personnels administratifs du C.N.E.C..- Plus de 480 travailleurs de la R.A.T.P. ont signé cette adresse:.- Au congrès F.O.Exécution de la R.A.T.P..- Le syndicat F.O.Aéroport de Paris et l'Afrique du Sud.

6- LA REVOLUTION PROLETARIENNE ET LE POUVOIR NOIR EN AFRIQUE DU SUD.
-Le pouvoir noir revendication clé du developpement de la révolution en Afrique du Sud.-
-L'opinion de TROTSKY.- Double langage.- De regrettables omissions.- Boycott de l'état de l'apartheid

CPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCPSCP

" LE PARTI REVOLUTIONNAIRE N'A PAS A ETRE OPTIMISTE AU COMPTE DE LA BOURGEOISIE " (L. Trotsky)

ELECTIONS AU PORTUGAL

Les résultats des élections à l'Assemblée de la République portugaise qui ont eu lieu le 7 octobre, sonnent ainsi qu'un glas aux oreilles des militants, des députés, des dirigeants du P.S. français et à celles de MITTERRAND. En 1983, le parti socialiste portugais obtenait 36,3 % des voix, le parti communiste portugais 18,2 %. Au total 54,5 % des voix allaient aux partis se réclamant de la classe ouvrière. A eux deux, le P.S.P. et le P.C.P. disposaient d'une large majorité à l'Assemblée de la République portugaise. Le 6 octobre, le P.S.P. n'obtient plus que 20,83 % des voix et le P.C.P. que 15,46 %, soit au total à eux deux 36,29 %. Par contre, les partis bourgeois obtiennent : le parti social-démocrate 29,86 % des voix, le parti de la rénovation démocratique 17,99 %, le centre démocratique social 9,78 %, soit au total 57,62 % des voix.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, JOSPIN a dit en substance : "Le Portugal n'est pas la France". Certes ! Il y a onze ans, le 25 avril 1974, un coup d'Etat militaire renversait la vieille dictature salazariste qui datait de 1926 et que CAETANO exerçait encore. La faible bourgeoisie portugaise n'était plus en mesure de poursuivre longtemps la guerre coloniale au Mozambique et en Angola. Aiguillonnée par les conséquences de la guerre coloniale, le prolétariat menaçait de renverser la dictature. Par leur coup d'Etat, les "jeunes capitaines" ont voulu prévenir la révolution prolétarienne en portant au pouvoir

le corps des officiers. Ils l'ont précipitée. Les masses ont déferlé et ont disloqué l'Etat bourgeois, bousculé l'ordre bourgeois. Elles aspiraient à la constitution d'un gouvernment ouvrier et paysan, à la formation d'un Etat ouvrier, à la proclamation d'une république ouvrière et socialiste. C'est pourquoi elles espéraient que leurs partis, le P.S.P. et le P.C.P., s'empareraient du pouvoir et constitueraient un gouvernement excluant tout représentant des partis bourgeois.

LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE... ET SES SUITES

De toutes ses forces, le P.C.P. a appuyé le M.F.A. (Mouvement des Forces Armées). Pourtant, le M.F.A. n'a pu rétablir l'ordre bourgeois, reconstruire l'Etat bourgeois en instaurant un pouvoir militaire fort. Pour rétablir cet ordre et cet Etat, il fallut en passer par la constitution d'une république parlementaire "démocratique" dont la cheville ouvrière fut le P.S.P. et à laquelle le P.C.P. s'est rallié. C'est ainsi que la classe ouvrière, la population laborieuse des villes et des campagnes ont été déviées de leurs objectifs de classe. Ensuite, faute que le prolétariat parvienne à s'ouvrir une perspective gouvernementale propre, qu'il puisse concrétiser, la révolution a reflué. Ayant joué son rôle, aux yeux de la bourgeoisie, le P.S.P. a été ultérieurement évincé du pouvoir.

Mais en 1983, subissant durement la crise économique et financière, le prolétariat a redonné la majorité absolue en voix et en sièges, à l'Assemblée de la République au P.S.P. et au P.C.P.. Une nouvelle fois le P.S.P. s'est mis ouvertement et cyniquement au service du capital portugais et étranger. Il a assumé la direction d'un gouvernement de coalition entre lui et le plus important des partis de la bourgeoisie, le P.S.D.. Ce gouvernement a appliqué une politique qui fait supporter à la population laborieuse le poids écrasant de la faillite économique et financière du capitalisme portugais et qui remet en cause les acquis de la révolution. Le vote du 6 octobre sanctionne le P.S.P.. Il signifie aussi un reflux de la classe ouvrière.

Après 48 ans de dictature ouverte, la bourgeoisie portugaise s'est repliée sur la ligne du parlementarisme, de la "démocratie" bourgeoise. Cette ligne lui a permis de rétablir l'ordre et de restaurer l'Etat bourgeois. Mais à la longue, la "démocratie" bourgeoise n'est pas viable dans un pays où s'exacerbent les antagonismes de classe sous l'effet de la crise. Elle ne suffit pas à la bourgeoisie pour écraser économiquement, socialement, politiquement la population laborieuse. Elle ne convient pas à l'exercice du pouvoir par le prolétariat, à l'action d'un Gouvernement ouvrier et paysan. La classe ouvrière doit utiliser les libertés qu'elle a conquises, ou reconquises, pour engager le combat pour son propre gouvernement, son propre Etat, sa république.

Au Portugal, la bourgeoisie va s'efforcer maintenant de franchir une nouvelle étape. Non seulement les partis bourgeois récupèrent la majorité en voix et en sièges à l'Assemblée Nationale mais le "Parti de la rénovation démocratique" à peine proclamé obtient 17,99 % des voix. Ce parti soutient le général EANES, président de la République, aspirant au rôle de "Bonaparte". La république parlementaire, "démocratique", bourgeoise est grosse d'un nouveau régime bonapartiste dont elle pourrait enfanter si le prolétariat ne parvenait pas à s'ouvrir la voie du pouvoir.

D'ores et déjà, le P.C.P. prépare une issue politique de ce genre. "L'Humanité" du 8 octobre écrivait :

> "De fait la situation créée au lendemain des élections rend plus difficile la poursuite de l'offensive contre les conquêtes de la révolution d'avril, plus délicate la continuation de la politique d'austérité (sic). Et plus actuelle l'offre faite par le P.C.P. visant à former, en dehors du cadre des partis, avec des personnalités soucieuses avant tout de l'intérêt du pays "un gouvernement démocratique de salut national"."

AUX ORDRES DE LA BOURGEOISIE

Certes, "le Portugal n'est pas la France". En France jusqu'alors il n'y a pas eu même un commencement de révolution prolétarienne. Portés au pouvoir par le vote massif de la population laborieuse, sous la houlette de FRANCOIS MITTERRAND, le P.S. et le P.C.F. ont été les composantes essentielles du gouvernement de "l'union de la gauche". Le cadre et les institutions de la Ve République n'ont pas été disloqués. C'est en utilisant ce

cadre et ces institutions, ceux d'un régime bonapartiste, que le P.S. et le P.C.F. ont contenu le prolétariat. A l'étape suivante, la bourgeoisie a exigé d'eux que soit constitué un gouvernement de transition vers le retour au pouvoir des partis bourgeois dans le respect du fonctionnement normal de la Ve République . MITTERRAND a formé un nouveau gouvernement sans le P.C.F., le gouvernement MITTERRAND-FABIUS-CREPEAU. Le P.C.F. a "quitté" de bonne grâce le gouvernement. Il se consacre désormais à une politique de division systématique, qui rappelle celle qu'il a pratiquée avant mai 1981 et à la bouzille de la capacité de combat de la classe ouvrière. Il tente d'inculquer à la classe ouvrière l'idée qu'il n'y a pas de solution ouvrière à la question du pouvoir. Il entend faire croire que mieux vaut le retour au pouvoir des partis bourgeois qu'un gouvernement avec le P.S.

Quant au gouvernement MITTERRAND-FABIUS-CREPEAU, il exécute à la lettre ce que la bourgeoisie exige de lui. Ainsi : la dernière session de l'Assemblée Nationale s'est ouverte le 2 octobre ; dès le 8 octobre le gouvernement mettait à son ordre du jour la nouvelle loi sur l'enseignement technique. Dans la nuit même le groupe socialiste, qui dispose de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale, votait cette loi. Et pourtant quelle loi! Dans la suite de ce numéro de C.P.S. elle est analysée, en relation avec l'intervention des militants enseignants regroupés autour de C.P.S. pour ouvrir la voie au combat contre son adoption. Disons seulement ici qu'elle engage une nouvelle étape du démantèlement de l'enseignement public dans son ensemble et non seulement de l'enseignement technique. A son analyse, on se rend compte de l'usage qu'en feront les partis bourgeois s'ils reviennnent au pouvoir en mars 1986.

La dernière session de l'Assemblée Nationale élue en 1981 aura ainsi à discuter du budget pour 1986 que le gouvernement a élaboré. Budget de "super-austérité". Dans chacune de ses parties, comme dans son ensemble, il ne peut que faciliter la reprise en main de la gestion de l'Etat par les partis bourgeois. C.P.S. y reviendra.

De plus en plus ouvertement, le P.S. et le P.C.F. admettent, quand ils ne le préparent pas ouvertement, le retour au pouvoir des partis bourgeois. Au P.S., certains dirigeants, à l'exemple de ROCARD, "rêvent" : ils espèrent pouvoir néanmoins participer à un gouvernement de coalition aux côtés d'hommes et de groupes politiques de la bourgeoisie, tandis que MITTERRAND resterait président de la République. A ce stade du développement de la situation politique, la bourgeoisie estime ne pas avoir besoin, en mars 1986, d'un tel gouvernement. Elle estime pouvoir et devoir imposer le retour au pouvoir de ses seuls partis, lesquels tenteraient de revenir aux projets initiaux de la Ve République. En donnant la majorité au P.S. et au P.C.F., la population laborieuse espérait qu'ils constitueraient un gouvernement ouvrier. Ils ont défendu les intérêts du capital. Les travailleurs sont cruellement déçus. Le retour au pouvoir des partis bourgeois consacrerait leur échec et leur porterait un nouveau coup politique très dur. Mais au moment actuel, il faut réaffirmer : ce n'est pas inéluctable.

CE N'EST PAS INELUCTABLE

Dans un article sur la France, écrit le 18 décembre 1938, intitulé "l'heure de la décision approche", TROTSKY analysait les conséquences de l'échec de la grève générale du 30 novembre. Il expliquait :

> "La bourgeoisie pense, apparemment que les ouvriers sont suffisamment trompés et affaiblis et que le danger immédiat de la révolution est passé"... "la révolution est-elle réellement remise à un avenir indéterminé, c'est-à-dire plus lointain ? Ce n'est nullement démontré. Des affirmations de ce genre sont pour le moins prématurées. Le dernier mot de la crise actuelle n'est pas encore dit. En tout cas il ne convient nullement au parti révolutionnaire d'être optimiste pour le compte de la bourgeoisie : c'est lui qui pénètre le premier sur le champ de bataille et le quitte le dernier" (Le mouvement communiste en France, page 608).

La situation politique de la classe ouvrière est aujourd'hui difficile. Elle n'a pas le caractère dramatique qu'elle avait en France après le 30 novembre 1938. Les ressources du prolétariat sont immenses. La situation pré-révolutionnaire ouverte en 1981 peut encore sous l'action de la population laborieuse être transformée en situation révolutionnaire et les plans de la bourgeoisie être anéantis. Différents mouvements qui se sont développés ces dernières semaines le démontrent. Parmi eux les grèves des travailleurs des chantiers navals de Dunkerque et de la Ciotat et surtout la grève générale spontanée des conducteurs et des aiguilleurs de la SNCF.

GREVE A DUNKERQUE ET A LA CIOTAT

Dans un premier temps, les travailleurs des chantiers navals de Dunkerque ont imposé l'unité aux organisations syndicales pour la grève contre les licenciements. A la Ciotat, la tentative de la direction de supprimer le temps de douche pris sur le temps de travail a provoqué la grève pour les revendications et contre les licenciements. Mais à Dunkerque, les manoeuvres des directions syndicales sont parvenues à briser l'unité et à disloquer la grève. A la Ciotat au bout d'un mois de grève, les travailleurs ont dû reprendre le travail sans obtenir satisfaction. Comment est-il possible que des mouvements exprimant à leur point de départ une ardente volonté d'unité et de victoire échouent ainsi ?

C'est l'absence d'un axe politique ordonnant le combat et assumant sa cohérence. C'est l'absence d'une avant-garde le définissant dès avant que les travailleurs n'engagent le combat: imposer l'unité aux organisations syndicales pour la grève générale de tous les chantiers navals et la manifestation de tous les travailleurs de cette corporation ainsi que des populations des localités concernées à l'Assemblée Nationale afin d"'exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils décident la suppression des licenciements et la satisfaction des revendications. Sans doute ces mouvements auraient été quelque peu retardés dans le temps jusqu'à l'ouverture de la dernière session de l'Assemblée Nationale élue en 1986 mais, étant ordonnés sur cet axe politique ils prenaient toute leur puissance, leur homogénéité et leur efficacité. Sur cette orientation, pour garantir l'unité, assumer le contrôle et la direction du combat, la constitution de comités de grève locaux (englobant les représentants syndicaux), d'un comité central national de grève, n'était pas moins nécessaire.

A LA S N C F

La grève des conducteurs de train et des aiguilleurs de la SNCF conforme cette appréciation. Ces catégories de travailleurs sont conscients de leur puissance économique et sociale. Ils ont maintes fois, dans le passé, réalisé spontanément des grèves totales. C'est pourquoi ils ont engagé le combat contre la circulaire de la direction de la SNCF qui, sous prétexte de contrôle des connaissances, menaçait leur qualification et leurs acquis. Ils savaient que sur ce point ils pouvaient contraindre les dirigeants syndicaux à l'unité et la direction de la SNCF à reculer. Ils ont obtenu satisfaction. C'est une démonstration éclatante des ressources, des possibilités actuelles de la classe ouvrière.

Mais il est important de remarquer que l'objectif de la grève a été strictement limité au retrait de la circulaire de la direction de la SNCF. Les autres catégories de travailleurs de la SNCF ne se sont pas engagées dans la grève en essayant de faire valoir leurs propres revendications et celles générales à tous les travailleurs de la SNCF. La grève des conducteurs et des aiguilleurs de la SNCF n'a pas été le catalyseur d'une grève se généralisant aux autres corporations. Les raisons ne sont autres que l'absence d'une perspective politique. Travailleurs de la SNCF et travailleurs des autres corporations ont le sentiment que la satisfaction des revendications générales, la solution des problèmes auxquels la classe ouvrière est confrontés est liée à une solution ouvière à la question du gouvernement, du pouvoir, ainsi qu'au contrôle de leurs mouvements. La conclusion du dernier numéro de C.P.S. s'impose à nouveau :

> "La classe ouvrière n'est pas défaite. Ses ressources sont immenses. "Y aura-t-il" ou non "la grève générale" est une spéculation vaine. Il importe de contribuer selon les moyens dont on dispose à dégager une voie à la classe ouvrière. La classe ouvrière a conscience que le plus sûr moyen d'empêcher que les partis bourgeois reviennent au pouvoir et appliquent leur programme est de balayer la politique du gouvernement actuellement au pouvoir, d'imposer un gouvernement qui concrétise "les espoirs qu'avait fait naître mai 1981". Les députés du P.S. et du P.C.F., que les travailleurs ont élus en 1981, vont une fois encore siéger à la session d'octobre de l'Assemblée Nationale. D'eux-mêmes ils ne romperont pas avec la politique qu'ils ont couverte jusqu'alors et à laquelle ils ont participé. D'eux-mêmes, ils ne décideront pas d'un gouvernement émanant directement de la majorité P.S.-P.C.F. à l'Assemblée Nationale, responsable devant elle et appliquant une politique ouvrière et

anti-capitaliste. Mais les travailleurs qui les ont élus peuvent aller, à un million et plus, manifester à l'Assemblée Nationale pour leur dicter leur volonté.

Cet objectif peut devenir un puissant levier pour la mobilisation de la classe ouvrière. Tout ce qui va dans ce sens est positif : grèves et manifestations à l'Assemblée Nationale de corporations entières, grève générale et manifestation de tous à l'Assemblée Nationale. Il peut devenir un puissant levier dans l'action pour la réalisation du Front Unique des organisations ouvrières et notamment des centrales et organisations syndicales qui ne peuvent rester neutres face à la politique du gouvernement actuel, à la menace du retour au pouvoir des partis bourgeois et à leur programme. Il peut être un puissant levier pour la mobilisation et l'organisation unitaire des travailleurs élisant leurs délégués en Assemblées Générales qui, siégeant aux côtés des responsables syndicaux, en Conférences Ouvrières et Démocratiques, en comités de grève, à tous les niveaux, prépareront, dirigeront le combat et garantiront l'unité."

§&

SI LES PARTIS BOURGEOIS REVENAIENT AU POUVOIR ...

Seul C.P.S. informe ses lecteurs de la signification du retour éventuel au pouvoir des partis bourgeois après mars 1986. La politique qu'ils projettent s'appuie sur celle que les gouvernements au pouvoir depuis 1981 ont menée. Elle est qualitativement différente. Il suffit d'analyser le programme que le R.P.R. a publié pour le constater.

LE PROGRAMME DU R.P.R. POUR MARS 1986 : DETRUIRE LES ACQUIS DE LA CLASSE OUVRIERE (1ère partie)

Cela s'appelle "Le Renouveau" et constitue, en 110 pages, le programme du R.P.R.

L'aspect remarquable de ce programme est qu'il est constitué, en quasi-totalité, d'un catalogue exhaustif de mesures que la bourgeoisie entend prendre contre la classe ouvrière, un catalogue de tous les acquis à détruire.

Rarement un parti bourgeois aura, dans un programme électoral, fait preuve d'une telle franchise, d'un tel cynisme.

DESTRUCTION DES GARANTIES D'EMPLOI, DESTRUCTION DE LA DEFINITION HEBDOMADAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL

Le programme indique :

> "Le travail à temps partiel et le travail temporaire doivent être encouragé"

en même temps que sera réalisé :

> "une réforme moins pénalisante du régime des heures supplémentaires et par une comptabilisation différente, par exemple sur l'année, de la durée maximale du travail".

Ainsi les travailleurs se verront imposer des semaines de 50 heures et plus sans jamais toucher une heure supplémentaire : il suffira qu'à la fin de l'année la moyenne de 39 heures soit observée. Ainsi, à l'issue d'un congé maladie, un travailleur se verra imposer de rattrapper les heures perdues.

Ce que veut le R.P.R. ? C'est revenir aux conditions d'exploitation du 19e siècle.

De même seront remises en cause toutes les garanties d'emploi :

> "il importe de revoir les règles relatives à l'embauche et de réexaminer celles relatives au licenciement" (p. 37)
> "une réforme relative au contrat de travail doit être engagée, notamment en faveur du contrat de travail à durée déterminée".

A travers ces "réexamens", il s'agit de liquider la totalité des garanties qui existent : "Aucune réglementation -si justifiée soit-elle dans son principe- ne saurait contrarier l'embauche" (p.43).

La brutalité de cette affirmation indique clairement l'ampleur des attaques prévues : toute réglementation du temps de travail (durée, rythme de la journée, de la semaine, durée du contrat, ...) toute réglementation du salaire, toute définition même de la nature du travail, des qualifications requises... étant susceptibles de "contrarier l'embauche" devront être détruites.

Il est ainsi indiqué :

> "L'emploi, à court terme, concernera de nombreux "petits travaux" pour lesquels les formules de temps partiel ou du travail temporaire sont opportuns".

Il est prévu que les chômeurs ne pourront refuser de tels "petits travaux" : "Il n'est plus possible, tant que la situation du chômage restera ce qu'elle est, de voir des offres d'emploi refusées ou délaissées" (p.43).

On peut, dans ce domaine faire confiance au patronat pour proposer aux chômeurs des emplois de quelques jours, à l'autre bout du pays, payés quelques dizaines de francs par jour et rayer des listes du chômage ceux qui auraient la prétention de refuser. Il s'agit par ce biais de liquider l'assurance-chômage : les chômeurs deviendront une masse de main d'oeuvre contrainte à tout accepter, à n'importe quel prix.

C'est ce que les auteurs de ce programme, en bons jésuites, appellent "proposer aux salariés des formules qui répondent mieux à leurs besoins" (p.39), cela bien évidemment au nom de la "liberté" si chère aux tenants de la démocratie bourgeoise : "il convient de redonner un contenu véritable à la liberté de travail" (p.36).

REDUIRE LA VALEUR DE LA FORCE DE TRAVAIL, REDUIRE LE POUVOIR D'ACHAT

La concurrence accrue entre les pays capitalistes dominants, la chute du taux de profit, contraignent la bourgeoisie à accroître le taux d'exploitation par tous les moyens, à réduire la valeur de la force de travail mais aussi le pouvoir d'achat.
C'est dans ce sens que le programme du R.P.R. prévoit :

- d'un côté, la liberté absolue donnée au patronat de fixer les prix, liberté considérée comme fondamentale par le R.P.R. : "liberté des prix industriels, des biens et des services à laquelle s'ajoute la liberté des marges. Il faut donc abroger les ordonnances du 30 juin 1945 relatives au contrôle des prix".

  Par l'abrogation de ces ordonnances, il s'agit pour le R.P.R. que ne se renouvelle pas la situation de la IVe République et des débuts de la Ve République où les gouvernements intervenaient dans la fixation des prix, seules doivent jouer les lois du capital.

  de l'autre, les salaires seront "encadrés" : "la rémunération du travail doit tenir compte de la marche de l'entreprise : le salaire doit bénéficier de l'effort réalisé et se rattacher pour partie aux résultats de l'exploitation".

Avec impudence, le R.P.R. affirme : "tous les salariés n'ont pas les mêmes besoins", et menace clairement : les salariés qui ne travaillent pas davantage non seulement verront leur pouvoir d'achat diminuer -"c'est par un travail plus intense que sera garanti à chacun son pouvoir d'achat"- mais perdront leur emploi : "c'est par une production plus forte que sera assuré à chacun son emploi". Si la production n'est pas plus forte, l'emploi n'est plus assuré...

DETRUIRE LES SEUILS SOCIAUX

Aujourd'hui, de nombreuses dispositions fiscales ou sociales sont liées à la taille de l'entreprise ; des seuils légaux les déterminent. Ainsi, les délégués du personnel n'existent qu'au-délà de 10 salariés. Le R.P.R. propose la destruction de ces seuils, sous la forme d'un "moratoire sur les seuils de 10, 11 et 50 salariés". Ce moratoire sera le biais pour détruire de nombreux acquis de la classe ouvrière, tels les délégués du personnel, car tel est l'objectif final.

Un programme "transitoire", c'est ainsi que l'on peut qualifier le programme du R.P.R. qui explique clairement qu'il n'envisage dans ce document que les premières mesures à prendre par le gouvernement de la bourgeoisie ; il résume ces attaques contre la classe ouvrière dans un tableau intitulé : "Les premiers mois de l'alternance : 10 mesures chocs pour le Renouveau". Parmi ces dix mesures figure la "première vague de privatisation pour la législature 1986-1991.

DENATIONALISER

La première vague dont parle le programme du R.P.R. n'inclut pas seulement les nationalisations de 1982. Elle va au-delà : les sociétés du secteur de la communication, des banques, les compagnies d'assurances.

Là aussi, il s'agit de venir bien au-delà de la situation de 1981. Pour les travailleurs de ces entreprises, cela signifie en premier lieu licenciements et aggravation des conditions de travail, toutes les entreprises dénationalisées devant dégager des profits pour intéresser le patronat. Cela signifie la destruction d'un cadre national rendant plus difficile la défense des acquis.

Et politiquement, même si ces entreprises nationalisées sont au service du capitaliste dans le cadre d'un système capitaliste, les dénationaliser signifie rendre plus lointaines à la classe ouvrière les perspectives de la socialisation des moyens de production, retirer un outil immédiatement utilisable par un futur gouvernement ouvrier et paysan s'engageant sur la voie de la rupture avec le capitalisme.

Pour le R.P.R., la privatisation du secteur public est une nécessité économique immédiate : ouvrir de nouveaux marchés ("redonner... des espaces nouveaux"). Elle est aussi une nécessité politique : "c'est aussi construire autrement l'avenir de notre économie... On n'administre pas l'économie" affirme ce programme après avoir énuméré toutes les mesures à prendre qui "expriment, cependant, une certaine idée de l'Etat d'autant plus haute qu'elle se ressemble sur l'essentiel".

C'est dans ce sens qu'est annoncée la destruction des services publics : "plus généralement, c'est la conception même du service public qu'il convient de repenser" (p. 32). Et il est précisé aussitôt : "ne peuvent faire partie du service public que les activités...dans lesquels l'Etat ne risque pas de se substituer à l'initiative privée".

Avec une telle définition, l'Etat se réduit à son expression la plus pure, celle des bandes armées du capital : "son effort doit tout entier être consacré aux missions de souveraineté, de sécurité, de justice et de solidarité qui, par nature, sont sa raison d'être". En claire : l'armée, la police, la justice, la répartition du salaire différé arraché à la classe ouvrière.

La première mesure à prendre est donc de réduire le nombre des fonctionnaires : "moins nombreuse, elle doit être mieux traitée... Pour ce faire, tous les départs en retraite ne seront pas intégralement remplacés" (p. 29 et 30). Comme, en outre, il est prévu de renforcer les moyens dont disposent la police et l'armée, cela signifie : augmentation des soldes des militaires et de la police et diminution massive du nombre des fonctionnaires exerçant des fonctions sociales (Education Nationale, par exemple). Toutes les formes de services publics seront liquidées ; il est par exemple indiqué que "notamment en milieu rural, certaines tâches incombant aux services publics pourraient être prises en charge par les commerçants" (p. 48).

Nous étudierons dans le prochain article quel avenir le R.P.R. prévoit à l'enseignement public, à l'armée, à la justice, et quels sont les dispositifs de participation qu'il entend renforcer pour amener les travailleurs à subir ces attaques. Mais il convient de voir quel est le sort réservé à la Sécurité Sociale par le R.P.R.

DETRUIRE LA PROTECTION SOCIALE

Le R.P.R. mesure l'ampleur des attaques à porter : "le problème... est des plus délicats... les Français sont légitimement attachés à leur protection sociale... il faut faire oeuvre d'imagination... il ne peut s'agir de démanteler la Sécurité Sociale".

Or, la bourgeoisie française exige la baisse immédiate de ce qu'elle appelle les "prélèvements obligatoires" dont "les cotisations sociales représentent une part importante". Il y aura donc une assurance maladie à deux vitesses :

- une assurance minimale de plus en plus réduite,
- une assurance complémentaire, privée ou mutualiste qui assurera le maintien de l'assurance maladie par des cotisations supplémentaires payées par les seuls salariés.

"aussi convient-il d'encourager toutes les formes de complémentarité en redonnant leurs places respectives à la solidarité ainsi qu'à la responsabilité" (p. 65). Le but clairement avoué est de diminuer les "coûts" de l'assurance maladie, dont "la dérive... est dangereuse", et de diminuer en particulier les frais d'hospitalisation : "toutes les formules évitant l'hospitalisation complète sont à promouvoir... surtout en favorisant l'hospitalisation de jour et les services de soins à domicile" (p. 66). En même temps, il s'agit de ne pas tuer la vache à lait que représente la Sécurité Sociale pour une fraction du capital. Ainsi, "en ce qui concerne l'industrie pharmaceutique, la libération des prix s'y appliquera".

Quant à la médecine libérale, "fondement essentiel de notre système de santé", elle verra les modes de fixation des honoraires "assouplis" et l'accès à la profession soumis à "sélection plus stricte" ; en clair : hausse massive des honoraires et diminution du nombre de praticiens.

DETRUIRE LE REGIME DES RETRAITES

Le programme du R.P.R. est un modèle de tartufferie : "la politique socialiste, ici comme ailleurs, a été une politique de baisse du pouvoir d'achat. Or, il est possible de faire autrement".

Comment donc ? "D'abord en travaillant plus pour garantir sa retraite". Cyniquement le R.P.R. propose de garantir le pouvoir d'achat des retraités en leur conseillant... de ne pas prendre de retraite ! Cela, bien sûr, au nom de la liberté : "le départ en retraite est une décision psychologiquement et économiquement importante : cette décision ne doit pas être contrainte mais choisie".

Le choix que propose le R.P.R. c'est, ou bien prendre sa retraite au bout de 37,5 ans et mourir de faim ou bien travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive : "les salariés poursuivant leur activité" (jusqu'à quel âge ? 80 ans ? 90 ans ?) "bénéficieront en sus de leur pension légale d'un supplément résultant de la prise en compte des années effectivment accomplies au-delà des 37,5 annuités aujourd'hui retenues" (p. 67). Quant aux autres, tous ceux qui se refuseraient à travailler au-delà des 37,5 années de cotisation, leur retraite "de base" sera celle de la misère, car elle "ne saurait dépendre que de l'évolution de la situation économique générale". Comme le dit grossièrement le programme du R.P.R. : "pour garantir les prestations, il faudra travailler plus".

Dans la mesure où la totalité des cotisations sociales, la part versée par le salarié tout comme celle versée par l'employeur, constitue un salaire différé, l'application du programme du R.P.R. signifie en pratique la reprise par le patronat de ce salaire différé et la destruction de la Sécurité Sociale. Là encore, il s'agit de ramener la classe ouvrière à l'aube du 19e siècle.

-fin de la 1ère partie-

BULLETIN D'ABONNEMENT A: "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME".

10 numéros: 50 Fr.

NOM: PRENOM:

ADRESSE:

DATE:

(Une lettre, en caractères d'imprimerie, par case. Merci.)

Envoyer à: Stéphane JUST BP 154 92804 PUTEAUX CEDEX.

HISTOIRE D'UNE CONTRE-MOBILISATION : UNE LOI A "L'AVANT-GARDE" DE LA DESTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

En une seule journée, le 8 octobe, l'Assemblée Nationale a "discuté" et adopté la nouvelle loi sur l'enseignement technique. Seul le groupe socialiste qui dispose à lui seul de la majorité a voté pour. C'est toujours au nom des meilleures intentions que les mauvais coups sont perpétrés. Sous prétexte de la création d'un baccalauréat (ouvert à 80 000 élèves) cette loi implique la suppression des C.A.P.. Rappelons que les C.A.P. sont les seuls diplômes reconnus dans les conventions collectives. Il en résulterait que 200 000 places, soit 1/3 des effectifs actuels, seraient supprimées dans les classes qui forment aujourd'hui aux C.A.P. et aux B.E.P.. En conséquence, 16 000 postes de professeurs de collèges d'enseignement technique sur 55 000 seraient supprimés dont 1 000 déjà programmés dans le budget 1986.

Un exemple est particulièrement significatif. Début juillet, le conseil régional Rhones-Alpes, alors que les conseils paritaires ne sont pas encore en place, vote un schéma prévisionnel des formations. Ce schéma prévoit qu'il "faut avant 16 ans mettre au point un cursus d'étude", la création d'un "système de qualification élémentaire défini en terme de capacité à faire telle ou telle tâche : vidanger un moteur, changer des plaquettes de freins, monter des pneumatiques". Cet enseignement serait réduit à une formation "purement pratique et variée". A l'évidence, il s'agit en fait pour le patronat d'en finir avec les C.A.P. et les L.E.P. mais de plus de s'attaquer à l'école obligatoire jusqu'à 16 ans.

Tout en établissant de telles situations, on prétend que la loi sur la formation technique vise à la prolongation de la scolarité. En réalité, la loi prévoit la suppression de l'entrée en L.E.P. à la fin de la 5e. Les élèves devront attendre la fin de la 3e pour commencer à acquérir une formation professionelle qu'ils commençaient à acquérir, avant cette loi, deux ans plus tôt. Il s'agit d'une vaste opération "parking" dont les 4e et les 3e expérimentales sont déjà une avancée.

Pour les enseignants du technique, cette loi signifie : la rupture de l'unité du corps conquise en 1975 par la création d'un soi-disant concours interne auquel les enseignants seront obligatoirement soumis. 40 % d'entre-eux seront admis à ce concours, sans aucun avantage d'horaire ou de salaire. En même temps : obligation sans limite des heures supplémentaires, globalisation annuelle des horaires en formation initiale. En somme, la flexibilité exigée par le patronat sera mise en place dans l'Education Nationale, fléxibilité à laquelle s'ajoutera l'alternance (des semaines de 39 à 40 heures d'enseignement avec des semaines sans service) y compris pendant les vacances scolaires pour atteindre le volume annuel d'heures.

Cette loi illustre ce qu'est la régionalisation-décentralisation pour l'enseignement. Naturellement, elle ne remet pas en cause la répartition de la taxe d'apprentissage entre établissements publics (L.E.P. et entreprises privées (C.F.A.). Tout au contraire, elle prévoit de nouveaux lycées d'enseignement professionnel fonctionnant en alternance ainsi que l'exige le patronat : les élèves passeront le quart de leur scolarité dans les entreprises. De plus, les cadres des entreprises peuvent être détachés dans les L.E.P. pour y assurer l'enseignement et les enseignants être mis à la disposition des entreprises. En outre, d'ores et déjà, la discussion est engagée en vue de créer des "diplômes" d'enseignement professionnel correspondant aux besoins locaux et régionaux. Cette loi-programme vise à l'adaptation de l'enseignement professionnel aux "besoins d'emplois" et aux "pôles de reconversion". Elle est la pointe avancée de l'opération de destruction de l'enseignement public dans son ensemble. Elle concrétise ce que sont les multiples conseils de décentraliation dont le conseil d'administration est le rouage de base, chacun de ces comités organisant la main mise du patronat sur l'enseignement public et sa destruction.

L'APPEL DE BRETIGNY

Des dizaines d'enseignants du L.E.P. et du Lycée J.P. TIMBAUD de Brétigny ont lancé cet appel qui a été repris et contresigné par des dizaines et des dizaines d'enseignants des L.E.P. de l'Essonne :

"Nous avons pris connaissance du contenu du "PROJET DE LOI CARRAZ".

Nous faisons appel à nos collègues des autres lycées, LEP et Collèges,
Nous nous adressons solennellement à TOUS les syndicats du Technique SNETAA-FEN, SNES-FEN, SNETP CGT, SNLC FO, SGEN CFDT, SNALC, et au-delà à tous les syndicats de l'Education Nationale : F.E.N., etc...

CE QUI SE PASSE EST EXTREMEMENT GRAVE

Cette loi s'inscrit totalement dans la loi de décentralisation et de régionalisation .

C'est une loi de DESTRUCTION de l'enseignement technique public national

C'est la mise à disposition TOTALE des élèves et des enseignants aux patronats locaux.

Au-delà, c'est un BANC D'ESSAI pour la destruction totale de l'enseignement public laïc ; c'est un banc d'essai pour la liquidation du statut d'enseignants DANS SON ENSEMBLE.

C'est donc la responsabilité de TOUS les syndicats de l'Education Nationale (F.E.N., etc...) d'organiser la riposte.

IL N'Y A QU'UNE REPONSE :
RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET DE LOI CARRAZ!

L'unité de tous les syndicats de l'Education Nationale peut et DOIT se faire sur ce seul point :

APPELEZ DANS L'UNITE DES SYNDICATS DE L'EDUCATION NATIONALE A LA GREVE ET LA MANIFESTATION A L'ASSEMBLEE NATIONALE LE JOUR DU VOTE.

LA MAJORITE DES DEPUTES DOIT REJETER LE PROJET DE LOI CARRAZ !

Nous appelons tous les enseignants à discuter de cet Appel, à s'adresser aux responsables syndicaux en ce sens."

LA COMPLICITE DES DIRIGEANTS

Sur cette orientation, la mobilisation non seulement du technique mais de tous les types d'enseignements étaient possibles et le rejet de la loi pouvait être imposé. Mais avant même que le texte du projet de loi soit publié début juillet, des négociations se sont menées dans le cadre de la commission. Alors que FABIUS et CHEVENEMENT multipliaient les prises de positions sur la "rénovation", "l'ouverture de l'école sur la vie", mettait en place ce qui préfigure le contenu de cette loi cadre (jumelage école-entreprise, développement des TUC,...) les directions syndicales se déclaraient favorables à la "modernisation", aux jumelages école-entreprise, à la décentralisation. Le congrès de la F.E.N. en février 85 se prononçait pour "une évolution de la relation école-entreprise sur une base contractuelle". En juin, le SNETAA-FEN et SNETP-CGT appelaient à participer au "train-forum pour l'école" opération par laquelle le ministre a visé à faire "passer" ses plans. Au moment où paraît le texte définitif du projet de loi (début juillet) le ministre décide, avant même qu'il soit adopté de le mettre en application en différents endroits (création de bac professionnels dès la rentrée). En même mps, se met en place la régionalisation-décentralisation qui, sous couvert de démocratie, donne au patronat la main mise sur l'enseignement et organise la mobilité du travail, la destruction des qualifications, elle aussi avant la date officielle.

Sur le fond, le SNETAA-FEN et le SNETP-CGT approuvent la régionalisation-décentralisation. Le SNLC-FO qui se déclare contre, s'apprête à participer aux côtés des autres aux différents conseils décentralisés dont le rôle est de mettre en place ce dispositif de destruction de l'enseignement technique.

C'est dans ces conditions que les directions SNETAA-FEN et SNETP-CGT ont organisé en commun,

à la fin de septembre, un référendum parmi les enseignants du technique sur le projet de loi CARRAZ. Il ne s'agissait surtout pas d'organier la mobilisation massive et unie des enseignants avec leurs syndicats pour imposer le retrait pur et simple du projet de loi. Les dirigeants syndicaux se sont déclarés "contre" la loi CARRAZ, mais pour l'amender (un "non constructif" selon les termes du SNETAA) et bien entendu tout en approuvant la décentralisation et en appelant leurs adhérents et l'ensemble des enseignants du technique à se mobiliser pour les élections aux nouveaux conseils d'administration. Ils ont multiplié les "journées d'action". Leur objectif était à l'évidence de décourager les enseignants, de faire croire que rien n'était possible, de laisser passer la loi CARRAZ.

La direction du SNETP-CGT a cultivé le raffinement en la matière. Elle savait parfaitement que les enseignants voulaient l'unité pour réaliser le jour du vote la manifestation de tous à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés le rejet de la loi. Alors que le projet de loi est connu depuis le début juillet, elle attend le lundi 7 pour proposer dans les établissements une demi-journée de grève le lendemain 8 et aux enseignants des L.E.P. de la région parisienne d'aller manifester le 8 à l'Assemblée Nationale, à ceux des provinces d'envoyer des délégations aux permanences des députés. La masse des enseignants des L.E.P. a parfaitement compris qu'il s'agissait d'une mascarade qui allait à l'encontre de leur volonté d'unité et de la réalisation de la grève pour la manifestation massive de tous à l'Assemblée Nationale le jour du vote. Le gouvernement a eu les mains libres pour faire adopter sa loi.

L'ULTIME POSSIBILITE

Mais la discussion et le vote du budget de l'Education Nationale peuvent permettre de mettre en cause toute la politique de destruction de l'enseignement public que pratique le gouvernement, loi CARRAZ comprise. Une ultime fois la F.E.N., les organisations syndicales d'enseignants ont la possibilité d'appeler les centaines de milliers d'enseignants à manifester, le jour du vote du budget de l'enseignement, à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés qu'ils rejettent ce budget, qu'ils disent non à la politique de liquidation de l'enseignement public.

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

R E N A U L T : DIVISION DU TRAVAIL POUR EMPECHER UN VERITABLE COMBAT.

POUR UN COMBAT UNITAIRE ET EFFICACE

Le n° 1, daté du 10 juillet, de "C.P.S.-R.V.I." écrivait :

> "21 000 suppressions d'emplois dans le groupe Renault ; 2550 à RVI s'ajoutant aux milliers réalisées depuis des années sous couvert de "FNE" et de "reconversions" : combattre contre ces mesures impose de résoudre deux questions.
>
> Quelles revendication ? On chercherait en vain dans les tracts distribués à RVI ces temps-ci, la mise en avant d'une revendication claire et simple. On nous explique que "l'existence du groupe Renault est en danger", que la direction est "devenue folle", qu'il faut "arrêter les bras des casseurs". Mais quelles sont les revendications ? Elles sont pourtant bien simples :
>
> - aucune suppression d'emploi
> - aucune mutation arbitraire

- aucun licenciement "sec" ou "mouillé".

C'est autour de ces mots d'ordre précis que peut et doit se réaliser l'unité des travailleurs et de leurs organisations, que peut se centraliser le combat de tous les travailleurs du groupe Renault. La lutte : quelle lutte ? Comment croire qu'une heure, quatre heures de grève feront reculer BESSE-GROS et le gouvernement MITTERRAND-FABIUS-CREPEAU ? De l'occupation de la mairie de Villeurbanne à celle de la Tour de la Part-Dieu, en passant par la prétendue grande manifestation du 10 mai à Paris, le résultat c'est la division, la division entre les travailleurs, la division entre les organisations syndicales. Les travailleurs savent bien que les actions disloquées, les actions coup de poing ne permettent pas de gagner.

IL N'EST PAS TROP TARD ! Le combat efficace et victorieux est possible !

Grève générale de toutes les usines et établissements du groupe Renault. Il faut la préparer dans l'unité.

Préparation unitaire et active de la grève générale de tous les travailleurs de Renault.

Préparation unitaire et active de la manifestation centrale de tous les travailleurs de Renault à l'Assemblée Nationale pour imposer :

- aucun licenciement
- aucune suppresion d'emploi
- aucune mutation arbitraire

Comment la préparer ? La Conférence démocratique de tous les travailleurs de chez Renault est nécessaire et possible. A cette Conférence devrait participer les délégués élus, mandatés en Assemblées Générales d'ateliers de toutes les entreprises du groupe et des représentants des organisations syndicales.

Ainsi en associant tous les travailleurs, cette Conférence assurerait leur unité et permettrait qu'ils contrôlent la préparation et la direction du combat.

C'est dans ce sens qu'il faut commencer à nous organiser."

MANOEUVRES ABORTIVES

Depuis la rentrée, la direction des syndicats C.G.T. des usines Renault a multiplié les opérations "bouzille" des possibilités du combat réel nécessaire. Elles n'ont pas suffi pour détruire le potentiel de combat des travailleurs de la RNUR et de RVI. Le mardi 8 octobre, appuyée par la C.F.D.T. après un de ces "votes" dont elle a le secret, la direction de la C.G.T. a décidé "la grève avec occupation" des usines du Mans. Elle a lancé un appel, qu'elle a attribué aux ouvriers du Mans, aux travailleurs de l'ensemble des usines Renault, les invitant à débrayer et à occuper les usines. La même opération qu'au Mans a été renouvelée aux usines de Boulogne-Billancourt et de Choisy. Les revendications avancées concernaient les salaires et la prime de fin d'année. Il n'était pas question de la revendication "pas un seul licenciement". A la vérité, ce sont seulement des "négociations" qui étaient revendiquées.

Cette grève n'a rien eu de commun avec le mouvement spontané des conducteurs et aiguilleurs de la SNCF. C'en fut l'exact opposé. Il s'est agi d'une opération d'avortement : imposer arbitrairement un mouvement pour empêcher que se prépare et se réalise un véritable combat unitaire et général, préparé et décidé démocratiquement, dans l'unité des organisations syndicales, par les travailleurs. "L'occupation" telle qu'elle a été réalisée a assuré la main mise de l'appareil C.G.T. dont les équipes formaient les "piquets de grève". Tout était ordonné comme dans un ballet bien réglé pour que les autres organisations syndicales dénoncent "l'opération politique de la C.G.T.", sans proposer aucune orientation qui permette aux travailleurs de chez Renault de défendre leur emploi et leur salaire. A Boulogne-Billancourt, le lundi 14 octobre, les dirigeants C.G.C., F.O. et C.F.T.C. ont organisé une "manifestation" pour exiger "la liberté du travail". Au Mans, la direction a monté un "comité pour la liberté du travail". Elle a tenu un meeting des "non-grévistes" tandis que le tribunal des référés ordonnait l'évacuation immédiate des usines et si besoin l'expulsion des occupants. La direction de la RNUR profitait de la situation pour décider de journées de "chômage technique" dans les autres usines. Ce même lundi 14 octobre, la direction de la C.F.D.T. décidait de ne plus participer à la grève. Chacun a joué son rôle, à la place qu'il occupe, pour

"matraquer" les travailleurs de chez Renault.

Lorsque les comparses l'ont estimé nécessaire l'opération s'est terminée. Le mardi 15, la direction de la C.G.T. a fait voter la reprise aux usines de Choisy-le-Roi. Dans la même journée, la direction des usines Renault du Mans a proposé la cessation des poursuites contre onze militants C.G.T. en échange de l'évacuation des usines du Mans et de la signature d'un accord entre les syndicats et elle sur "la mise à l'essai" d'une prime s'élevant au maximum à 210 francs par mois. Après avoir fait voter dans la matinée par "les piquets de grève" la poursuite de la grève, dans l'après-midi la direction de la C.G.T. décidait de ratifier, comme les autres directions syndicales, cet "accord" et de mettre fin à la grève, pour soi-disant éviter un affrontement avec les forces de police. Boulogne-Billancourt est resté en grève jusqu'au vendredi 18. Ce jour-là, la direction de la C.G.T. a organisé un vote sur la poursuite ou non de la grève, sans prendre elle-même position. Elle rejetait ainsi les responsabilités sur les travailleurs. La reprise a été votée.

Il reste à savoir si la capacité de combat des travailleurs de la RNUR a été durablement ou non entamée, car les problèmes demeurent.

§§

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.:

INTERVENTION DE JEAN RIBES

INTERVENTION de Jean RIBES au Bureau National du Syndicat National des Professeurs d'Ecoles Normales (SNPEN-FEN)

le 3 octobre 1985

Au moment où nous nous réunissons s'ouvre la dernière session de l'Assemblée nationale élue en 1981, et le bilan de ces quatre années s'impose à tous.

Qu'il s'agisse de la régionalisation-décentralisation dont le refus au référendum de 1969 avait provoqué la chute de De Gaulle, de l'austérité budgétaire, de la protection sociale, de l'installation dans le chômage, des budgets de l'armement et de la police, de la bienveillance constante envers les chefs d'entreprises, de la laïcité comme des Ecoles normales... les gouvernements nommés par François Mitterrand, élu en 1981 contre les partis de la bourgeoisie, se sont efforcés, et le dernier s'efforce encore, de donner satisfaction à celle-ci. Mois après mois, leur politique a permis à ces partis vaincus de relever la tête, de devenir de plus en plus exigeants et de se renforcer.

C'est maintenant clair : cette politique n'a pas empêché et n'empêche pas, au contraire, ces partis et groupes de pression de préparer leur revanche et de vouloir réaliser bien plus encore.

Leur programme scolaire : mise en concurrence ouverte des établissements publics, contrôle des chefs d'établissements sur le recrutement, lutte contre "la toute puissance des syndicats enseignants" (sic).... s'inscrit dans une politique d'ensemble de remise en cause de tous les acquis, d'attaque brutale contre la classe ouvrière et ses organisations. Sa réalisation signifierait pour les travailleurs, les enseignants, les laïques, au delà des atteintes qu'ils ont eues à subir jusqu'ici, pourtant importantes, un véritable bond en arrière.

Il est du devoir de n'importe quel responsable syndical de tout faire pour qu'il n'en soit pas ainsi. Soutenir la politique du gouvernement Fabius-Chevènement, refuser d'une façon ou d'une autre de mettre en cause ce dernier, qui ne fait nullement obstacle au retour des partis UDF et RPR au pouvoir, serait s'inscrire dans le dispositif qui prépare ce bond en arrière.

Le surgissement de la grève des cheminots qui s'est généralisée en quelques heures sans aucune directive centrale témoigne que la classe ouvrière, aussi désorientée soit-elle par les déceptions et les attaques qu'elle a subies, n'est ni défaite ni démobilisée. Son succès montre qu'il y a d'autres possibilités que de s'en remettre à l'échéance électorale de mars 86, dont l'issue est évidente, si les travailleurs n'interviennent pas sur leur propres terrain et avec leurs propres moyens de lutte.

Aujourd'hui, pour la dernière fois avant mars 1986, tous les problèmes se concentrent à l'Assemblée Nationale.

A la présente session seront présentés au moins trois textes qui concernent directement les personnels enseignants : le budget, le projet de loi sur les enseignements professionnels et technologiques et le projet de loi portant refonte du réseau des Ecoles normales. Aucun de ces projets n'est acceptable, au regard des besoins et des intérêts des jeunes, des travailleurs, de l'enseignement public.

Il est encore possible de leur faire échec. C'est pourquoi je propose au Bureau national d'adopter le texte suivant :

"Il est de la responsabilité des organisations syndicales de tout faire pour mobiliser tous les intéressés, en particulier au moment du vote du budget (budget de transition vers un passage des pouvoirs aux représentants directs du capital), pour une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale, pour dire aux députés : "refusez ce budget, décidez un budget d'urgence conforme aux intérêts de l'enseignement public, des travailleurs, des chômeurs."

Il est de la responsabilité de la FEN d'appeler à une telle manifestation de centaines de milliers d'enseignants et de laïques.

Pour ce qui concerne le SNPEN, devant les graves dangers que le projet de loi portant réforme du statut des Ecoles normales fait peser sur les E.N.

départementales et sur leurs personnels, le B.N. décide d'appeler tous les PEN, si ce projet est présenté à l'Assemblée nationale, à aller le jour du vote exiger de la majorité des députés élus en 1981 qu'ils le repoussent. Il s'adresse au SNIPegc pour qu'il prenne une décision semblable.

En tant qu'organisme syndical responsable, soucieux des intérêts de nos mandants, mais aussi au-delà de celui de tous les travailleurs, enseignants ou non, le BN du SNPEN estime qu'une manifestation centrale à l'Assemblée nationale, à l'appel de la FEN et de ses syndicats, réunissant des centaines de milliers de personnels de l'enseignement public, pourrait apporter un changement considérable à la situation pour toutes les catégories de travailleurs, permettrait de poser de toute autre façon les questions électorale et gouvernementale, et de redonner confiance et espoir à tous les travailleurs et jeunes de ce pays."

Mis aux voix, le texte a été repoussé par 10 contre, 2 pour et une abstention.

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DU C.N.E.C.
(Centre National d'Enseignement par Correspondance)

Les personnels administratifs du C.N.E.C. réunis le 10 Octobre 1985 à l'initiative du SPASEEN-FORCE OUVRIERE,

- informés du projet de 1 600 suppressions de postes administratifs prévues au budget 1986 de l'Education Nationale
- conscients que ces suppressions viennent s'ajouter aux 230 postes d'A.T.O.S. supprimés en 1984 et aux 480 postes d'administratifs de catégories B-C et D en 1985.
- conscients que cette politique inacceptable menée par les différents gouvernements depuis Juin 1981 ne fait que précéder et permettre, si rien ne change, l'aggravation pire encore des suppressions de postes, de blocage des carrières et de la remise en cause de vos conditions de travail, prévue explicitement dans les programmes des partis U.D.F. et R.P.R. dès Mars 1986.

DECIDENT :

- de signer massivement la pétition s'opposant à ces nouvelles suppressions qui doit être déposée devant le C.T.P. national du 30 Octobre 1985.

Décident de s'adresser à la direction nationale du SPASEEN-FO et à celles de tous les syndicats de personnels administratifs de l'Education Nationale en ces termes :

- Vous ne pouvez pas laisser passer ça !

- Assez des journées d'actions sans lendemain, des protestations de pure forme, des délégations infructueuses, de la division syndicale.

Il est encore temps : Appelez dans l'unité syndicale tous les fonctionnaires de l'Education Nationale à la grève totale et générale, à la montée massive de tous les administratifs à PARIS sur l'Assemblée Nationale pour imposer à nos députés qui doivent discuter du budget 1986 et qui sont jusqu'à présent restés sourds, espérant sans doute pouvoir continuer à l'être dans l'hémicycle feutré de l'Assemblée Nationale :

NE VOTEZ PAS UNE SEULE SUPPRESSION

NE TOUCHEZ PAS A NOS STATUTS ET A NOS DROITS

Voilà l'action efficace qui peut encore tout bloquer.
Dirigeants de toutes les organisations syndicales de fonctionnaires de l'Education Nationale, pour faire face à la situation catastrophique, il est encore temps que vous preniez tous ensemble et au même moment cette décision.

Ils décident de faire connaître à tous les collègues cette prise de position en leur demandant de la reprendre à leur compte.

Le 10 Octobre 1985
Votée à l'unanimité des 35 présents

PLUS DE 480 TRAVAILLEURS DE LA R.A.T.P. DE TOUS SERVICES
APPARTENANT AUX DIFFERENTES ORGANISATIONS SYNDICALES ET NON SYNDIQUES
ONT SIGNE, A CE JOUR, CETTE ADRESSE :

ADRESSE AUX TRAVAILLEURS ET AUX DIRIGEANTS

DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA RATP

Au cours de la séance du 24 Juillet 1985 du comité d'entreprise, les élus USFO des ATMIC, Autonomes, CGT, F.O exécution ont voté contre la mise en application du rapport A.M.P.E.R.E. Ils ont estimé en effet que sa mise en application signifirait :

" Accroissement de la productivité"

" seule (serait) pris en compte la rentabilité "immédiate" de l'entreprise"

" Remise en cause du départ à la retraite par une incitation à reculer celui-ci"

" Remise en cause du statut du personnel"

" Remise en cause des règlementations"

" Remise en cause de la qualité des transports

etc etc..."

Le personnel de la RATP de toutes catégories ne peut que approuver cette prise de position. Mais la direction de la RATP a déjà commencé à mettre en application le rapport AMPERE et elle est décidée à poursuivre.

Au mois de Juin 1985, 58 travailleurs de N.B bâtiment Sud se sont adressés aux dirigeants des organisations syndicales en ces termes :

" nous demandons aux directions syndicales de s'unir, d'appeler ensemble à l'Assemblé générale de tous les personnels concernés, pour que tous ensemble nous décidions des moyens (à utiliser) pour que le rapport A.M.P.E.R.E soit annulé".

La politique "d'économies" systématiques qui a été pratiquée à la SNCF depuis des années, est à l'origine de trois catastrophes en deux mois. Or le rapport A.M.P.E.R.E spécifie : "Respecter strictement (sans plus) les règles et normes officielles (sécurité, hygiène, technique)". Ce (sans plus) est gros de signification. Il implique l'abandon plus ou moins progressivement, des règles de normes de sécurité, d'hygiène et technique, appliquées jusqu'alors à la RATP pour se limiter "strictement" à l'application (sans plus) des "règles et normes officielles". A plus ou moins long terme c'est une grave menace contre la sécurité, l'hygiène et le reste.

C'est à l'ensemble des organisations syndicales et au personnel de décider. Mais pour notre part nous proposons que : dans l'unité des organisations syndicales de toutes catégories du personnel tous les travailleurs de la RATP débraient et aillent manifester à l'Assemblée Nationale. Les députés ont le pouvoir de décider à l'encontre du gouvernement : annulation du rapport A.M.P.E.R.E qui est l'application pour la RATP d'une politique anti-ouvrière. D'ailleurs ils peuvent aussi décider que nos salaires soient réajustés en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

La dernière session de la législative élue en 1981, qui comprend une majorité de députés du PS et du PCF, s'ouvre au mois d'Octobre. C'est alors qu'il faut agir... après il pourrait être trop tard.

Le 18-9-1985

AU CONGRES F.O. EXECUTION DE LA RATP

Au Congrès de l'union des syndicats F.O. exécution de la RATP qui s'est tenu du 16 au 18 octobre 1985, le syndicat du réseau ferré a voté par 18 mandats contre 3, une résolution qui se conclut ainsi :

"Le rapport AMPERE met en place un dispositif d'attaque sans précédent contre les acquis et les conditions de travail des agents de la RATP, tandis que par ailleurs leur pouvoir d'achat ne cesse de diminuer. Cette politique est mise en place par un gouvernement dit de "gauche". Un gouvernement de "droite" venant au pouvoir à la suite des élections générales de 1986 l'aggraverait encore. On ne peut attendre.

Seule l'Assemblée Nationale peut annuler ce que le gouvernement a décidé de mettre en place contre les travailleurs de la RATP : l'application du rapport AMPERE, la détérioration du pouvoir d'achat.

C'est pourquoi le Congrès du syndicat général F.O. de la RATP exécution, s'adresse solennellement à tous les syndicats, à tous les travailleurs de la RATP. Il leur propose :

- de réaliser l'unité de toutes les catégories de travailleurs de tous les syndicats de la RATP ;

- de débrayer tous ensemble ;

- d'aller tous ensemble manifester à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés qu'ils décident l'annulation du rapport AMPERE, le réajustement des salaires des travailleurs de la RATP."

En séance plénière de l'union des syndicats exécution, le syndicat du réseau ferré a proposé sa résolution. Après une discussion au cours de laquelle la direction du syndicat a été jusqu'à refuser que cette résolution soit mise aux voix, le vote a néanmoins eu lieu. RESULTATS : 67 mandats contre, 38 mandats pour, 1 abstention.

FORCE OUVRIERE AEROPORTS DE PARIS ET L'AFRIQUE DU SUD

Le Conseil Syndical FORCE OUVRIERE d'AEROPORTS DE PARIS réuni le 9 octobre 1985, fidèle à sa tradition, a fait sienne la proposition de "boycott de l'Afrique du Sud" comme moyen concret de balayer l'Etat d'apartheid, de dire NON au massacre de la classe ouvrière noire.

Conscient que le syndicat FORCE OUVRIERE AEROPORTS DE PARIS à lui seul ne peut avoir qu'un rôle extrêmement limité, le Conseil Syndical a décidé de proposer :

- une réunion avec les autres organisations syndicales d'AEROPORTS DE PARIS,

- qu'à l'issue de cette réunion chaque organisation syndicale prenne contact avec son instance supérieure,

l'objectif étant la prise de position des organisations syndicales du Transport Aérien sur le mot d'ordre : pas un seul moyen de transport par mer, air ou route vers l'Afrique du Sud.

&%&

Directeur de la publication: Stéphane JUST.
Commission paritaire N°: 67187.
Imprimerie spéciale.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE ET LE POUVOIR NOIR EN AFRIQUE DU SUD.

LE POUVOIR NOIR REVENDICATION CLE DU DEVELOPPEMENT DE LA REVOLUTION EN AFRIQUE DU SUD

Il est indispensable de revenir dans ce numéro de C.P.S. sur la révolution en cours en Afrique du Sud, les problèmes qu'elle pose et auxquels il faut répondre et notamment sur le pouvoir noir.

De nombreux camarades s'interrogent en effet à ce propos. D'autre part, la direction du P.C.I. a une position à double face : dans I.O. il n'est jamais fait allusion au pouvoir noir ; dans "Tribune Internationale" il est discrètement parlé d'une république noire qui ne peut être qu'"une république prolétarienne pour son accomplissement". Or, les positions prises quant au mouvement de la révolution d'ores et déjà engagé en Afrique du Sud sont signaficatives de l'ensemble d'une politique.

Le caractère de révolution pour l'indépendance nationale, pour le droit des noirs à une nation, et de révolution prolétarienne de la révolution en Afrique du Sud résulte de ce que "Combattre pour le Socialisme" soulignait dans son numéro de septembre 1985 :

> "L'originalité de la situation sud-africaine c'est que les rapports de domination politique des anciens conquérants blancs sur les peuples conquis et les rapports entre capitalistes et salariés s'y sont pratiquement confondus : la privation des masses noires, du seul fait de la couleur de leur peau, de TOUS droits -droits politiques, mais aussi droits syndicaux et droits élémentaires de législation du travail- ne fonde pas seulement la forme de l'Etat, mais détermine aussi la formation du taux de plus-value , du taux de profit, du taux d'accumulation du capital.
>
> L'organisation de ces rapports de domination raciste est d'une grande complexité et comporte en particulier le recours étendu à différentes formes collectives d'assignation forcée à résidence dans les villes satellites exclusivement noires (les "townships" type Soweto), mais aussi dans les "protectorats", Etats satellites de l'Etat apartheid sud africain et enfin dans les "réserves indigènes" (homelands ou bantoustans) d'où les ouvriers noirs partent chaque jour pour travailler munis d'un "pass", à la fois passeport et permis de travail, dans les industries "frontalières" de l'Etat "blanc"."

L'OPINION DE TROTSKY

TROTSKY en tirait la conclusion :

> "Le droit total et inconditionnel des noirs à l'indépendance, il nous faut le reconnaître absolument et sans réserve" (Le problème national et les tâches du parti prolétarien - 20 avril 1935, p. 246 - Oeuvres Tome V).

Le joug de l'apartheid a été façonné par l'impérialisme anglais et ses alliés comme condition de l'exploitation. Au pouvoir blanc oppresseur et exploiteur les noirs ne peuvent avoir qu'une seule réponse : le pouvoir noir, se constituer en nation. Cette revendication conditionne tous les autres droits. TROTSKY écrivait :

> "Dans ces conditions, la République sud-africaine deviendra avant tout (souligné par nous) une république "noire" : cela n'exclut bien entendu, ni une complète égalité de droits pour les blancs, ni de fraternelles relations entre les deux races (ce qui dépend surtout de la conduite des blancs). Mais il est absolument évident que la majorité écrasante de la population affranchie de la dépendance servile, marquera l'Etat d'une empreinte déterminante.

Dans la mesure où la révolution

victorieuse changera radicalement les rapports, non seulement entre les classes, mais aussi entre les races, et assurera aux noirs la place dans l'Etat qui correspond à leur nombre, la révolution sociale en Afrique du Sud aura également un caractère national. Nous n'avons pas la moindre raison de fermer les yeux sur cet aspect de la question ou de minimiser son importance. Au contraire, le parti prolétarien doit, et en paroles et en actes, ouvertement et hardiment, prendre entre ses mains la résolution du problème national (racial)" (texte cité ci-dessus - p. 244)

En Afrique du Sud, la révolution ne peut se développer que comme révolution noire, pour le pouvoir noir, mais elle est en même temps une révolution prolétarienne contre le capital. C'est un processus classique de révolution permanente.

La nature et les processus de la révolution en Afrique du Sud amenaient Léon TROTSKY à souligner notamment par rapport au Congrès National Africain (ANC) et aux organisations nationalistes petites bourgeoises :

"1) Les bolcheviks-léninistes (les trotskystes) sont pour la défense du congrès tel qu'il est, dans tous les cas où il reçoit les coups des oppresseurs blancs et de leurs agents chauvins dans les rangs des organisations ouvrières.

2) Les bolcheviks opposent dans le programme du congrès les tendances progressistes et les tendances réactionnaires.

3) Les bolcheviks démasquent au yeux des masses indigènes l'incapacité du congrès à obtenir la réalisation même de ses propres revendications, du fait de sa politique superficielle et conciliatrice, et lancent, en opposition au congrès, un programme de lutte de classe révolutionnaire (souligné par nous).

4) S'ils sont imposés par la situation, des accords temporaires avec le congrès ne peuvent être admis que dans le cadre de tâches pratiques et strictement définies, en maintenant la complète indépendance de notre organisation et notre totale liberté de critique politique" (même texte - p.248).

Depuis, l'ANC est tombé sous le contrôle des staliniens. Elle fait dépendre la revendication impérieuse du pouvoir noir de la négociation avec le gouvernement de l'apartheid en utilisant un double langage. Dénoncer cette ligne de retraite contre-révolutionnaire est une exigence du soutien réel de la révolution noire, qui est également révolution prolétarienne. Mais la direction du P.C.I. se tait totalement sur le programme et la politique de l'ANC. C'est une marque l'allègeance qui implique une volonté de dévoiement du soutien du prolétariat français à la révolution noire dans le sillage des appareils traîtres du P.S. et du P.C.F. et de tous les appareils du mouvement ouvrier.

DOUBLE LANGAGE

L'éditorial de Luis FAVRE dans "Tribune Internationale" (qui, soit dit en passant, ne se présente plus comme l'organe de la "IVe Internationale CIR") n'a d'autre objectif que de donner le change. Dans un premier passage, Luis FAVRE écrit :

"L'avalanche d'articles tendant à démontrer que l'action des masses noires en Afrique du Sud se limite à rechercher l'élimination d'un "anachronisme" ne peut occulter que le mouvement en cours mettant en cause l'apartheid va au-delà d'une "révolte" démocratique, et prend le contenu classique d'une révolution prolétarienne qui ne peut s'arrêter à mi-chemin, avec des demi-mesures et de simples réformes".

Au premier abord il peut sembler que FAVRE restitue à la révolution en Afrique du Sud son contenu de révolution prolétarienne. Mais un paragraphe plus loin, FAVRE précise :

"Cette révolution noire, qui dresse des millions d'hommes et de femmes sous le drapeau de l'égalité des droits, du principe démocratique d'"un homme, une voix" met en cause toute la domination impérialiste en Afrique Australe et fait rentrer en crise la politique de l'impérialisme le plus puissant, celui des Etats-Unis".

C'est un tour de passe-passe. L'objectif des noirs en Afrique du Sud n'est pas "l'égalité des droits", et "un homme, une voix". Cet objectif est : "Le droit total et inconditionnel des noirs à l'indépendance" (L.T.). C'est-à-dire le droit de constituer une

nation, un Etat, le droit d'établir le "pouvoir noir", une "république noire".

Ensuite FAVRE renvoie à l'article de CRISTOBAL paru dans I.O. n° 1227. En s'y reportant, on constate que cet article ne dit pas un mot du pouvoir noir, de la république noire, de ce que la révolution en cours est une révolution prolétarienne qui inclut la solution de la question nationale -au détriment des exploiteurs et oppresseurs blancs et des blancs qui lient leur sort au pouvoir blanc, à l'oppression blanche, fussent-ils eux-mêmes des prolétaires. La formule que CRISTOBAL utilise : "la satisfaction de la revendication élémentaire du suffrage universel, d' "un homme, une voix"" masque l'essentiel au nom bien sûr de la "ligne de la démocratie". Il s'agit d'un noeud coulant car ainsi que l'a écrit L. TROTSKY, c'est transformer "le processus "d'émanci_pation nationale" des peuples coloniaux en une abstraction démocratique creuse, élevée au-dessus de la réalité des rapports de classes" (texte cité plus haut - p. 245).

Les masses noires se sont engagées dans le combat révolutionnaire avec l'exigence du pouvoir noir, c'est-à-dire de l'indépendance nationale et non sous le "drapeau de l'égalité des droits". Ce sont les noirs qui ont a décider de la destinée de leur propre pays et de ceux qui résideront dans la République noire réalisée. Le démantèlement de l'apartheid est une revendication du combat pour l'indépendance nationale que seule le pouvoir noir réalisera. Mais le programme de la révolution noire est celui de la révolution permanente qui amène non à "l'égalité des droits" formelle bourgeoise mais à ce que le pouvoir noir, la république noire soient établis par un gouvernement ouvrier paysan qui, par conséquent, fasse que le pouvoir noir se confonde avec le pouvoir ouvrier et la république noire soit une république ouvrière et socialiste.

DE REGRETTABLES OMISSIONS

L'unité indissoluble de la révolution noire et de la révolution prolétarienne en Afrique du Sud exclut le processus de "l'indépendance" du Zimbabwé. Au nom d' "un homme, une voix", un gouvernement y exerce le pouvoir au compte des blancs qui continuent à monopoliser les richesses du pays et à exploiter la grande majorité noire. La logique du développement et des exigences de la nouvelle période de la lutte de classe, que les masses noires ont engagée à Soweto en 1976 au nom du pouvoir noir, avec à leur tête Steve BIKO dirigeant du mouvement "Conscience noire", assassiné par la police de l'apartheid fait qu'ils s'affirment en tant que révolution prolétarienne. Cette ligne confirme le contenu du texte précité de TROTSKY. Elle ne s'accorde, en aucune mnière, avec "la ligne de la démocratie". A ce propos, il serait intéressant de savoir comment le peuple canaque peut obtenir et exercer réellement l'indépendance sur la "line de la démocratie" et "un homme, une voix".

La direction du P.C.I. administre elle-même la preuve de ce que "la ligne de la démocratie" est une escroquerie politique. Elle cite le texte de L. TROTSKY "Le problème national et les tâches du parti prolétarien" (20 avril 1935 - Tome V des "Oeuvres"). en le tronquant et en l'altérant. En effet, elle n'opère pas moins de cinq coupures portant sur des passages essentiels. Elle omet de citer le passage sur :

> "L'Internationale Communiste, depuis 1926 a transformé le processus "d'émancipation nationale" des peuples coloniaux en une abstraction démocratique creuse, élevée au-dessus de la réalité des rapports de classes" (p. 245).

Elle omet de citer le passage :

> "Le parti bolchevique défendait le droit des nations opprimées à disposer d'elles-mêmes par les méthodes <u>de la lutte de classe prolétarienne</u> rejetant nettement les blocs "anti-impérialistes" charlatanesques avec les nombreux partis "nationaux" petits-bourgeois de la Russie tsariste" (p. 247).

La direction du P.C.I. ne peut supporter la dénonciation par TROTSKY des "abstractions démocratiques" et des "blocs anti-impérialistes charlatanesques". Pas plus qu'elle ne peut supporter que "l'octobre sud-africain" (p. 248) soit le développement indispensable de la révolution noire, c'est-à-dire une révolution soviétique. Elle omet également :

> "L'influence que l'Afrique du Sud soviétique exercera sur tout le continent noir" et d'établir "le lien indispensable entre l'organisation, le progamme et la tactique du parti" (p. 251).

BOYCOTT DE L'ETAT DE L'APARTHEID, L'ETAT BLANC DE L'AFRIQUE DU SUD

La révolution noire qui doit aboutir à l'octobre sud-africain exige du prolétariat français le même soutien que la révolution russe qui a abouti à octobre 1917. La classe ouvrière française a contribué à la désorganisation des armées blanches en participant au boycott de la fourniture d'armes à ces armées, au boycott des moyens de transport. Les manifestations sans lendemain ne mèneront à rien. Ce sont des paravents, des alibis. Par contre, il est indispensable de mener campagne pour le Front Unique des organisations ouvrières françaises, en particulier syndicales, pour organiser le boycott de l'Etat de l'apartheid, l'Etat blanc de l'Afrique du Sud.

P.S. - Le gouvernement de l'apartheid a fait pendre BENJAMIN MOLOISE. Ce crime s'ajoute à tous ceux que ce gouvernement commet chaque jour contre le peuple noir. Il confirme qu'il n'y a pas de conciliation entre le droit du peuple noir à devenir une nation souveraine, à assumer le pouvoir, à constituer l'Etat de son choix et le pouvoir blanc, instrument du capital et de l'impérialisme.

N.B. - La direction du P.C.I. vient de s'aviser dans une déclaration en date du 15 octobre 1985 que : "Le double jeu doit cesser. Ce qu'il faut c'est l'unité pour le boycott actif de l'Afrique du Sud". On s'étonnera que l'UNEF-ID qui a pris "l'initiative" de la manifestation du 26 septembre n'ait pas lancé ce mot d'ordre. On s'étonnera plus encore que la direction du P.C.I. dans ses appels à participer à cette manifestation n'ait pas mis en avant "l'unité pour le boycott de l'Afrique du Sud", pas plus d'ailleurs que la revendication du "pouvoir noir". Mais enfin mieux vaut tard que jamais.

Adresser cette "revendication" au gouvernement impérialiste serait une fumisterie.

SUGGESTION : que l'UNEF-ID dirigée par les militants du P.C.I. fasse sien ce mot d'ordre et propose "l'unité pour le boycott de l'Afrique du Sud" aux centrales syndicales et organisations syndicales. C'est aux organisations ouvrières qu'incombent la responsabilité du "boycott".

SUGGESTION : Alexandre HEBERT est membre du CCN de FO. Qu'au prochain CCN il présente une résolution décidant que F.O. s'adresse à l'ensemble des centrales et organisations ouvrières afin de réaliser "l'unité pour le boycott de l'Afrique du Sud". C'est son devoir de militant du "M.P.P.T." comme il est du devoir de la direction du P.C.I. d'engager une campagne dans les syndicats et parmi les masses sur ce mot d'ordre. A moins que cette déclaration évoquant discrètement le "boycott" ne soit qu'un alibi.

COMITE POUR LE REDRESSEMENT POLITIQUE
ET
ORGANISATIONNEL DU P.C.I.

Stéphane JUST BP 154
92804 PUTEAUX CEDEX.